

Casting TALENT GREEN HOUSE

Initiative exclue de la réglementation des concours comportant des prix (D.P.R. 430/2001) :

MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA SÉLECTION

Organisateur

L'Organisateur, Davines SpA, dont le siège légal est sis à Parme, au 55a Via Don Angelo Calzolari, immatriculé sous le numéro de code fiscal et de TVA 00692360340 (ci-après désigné "Organisateur") entend organiser un casting dénommé "TALENT GREEN HOUSE" (ci-après désigné "Casting")

Finalités du casting

L'Organisateur réalise le présent Casting dans le but de sélectionner 10 candidats (ci-après également désignés "Candidats"), qui se produiront à l'occasion de l'évènement international Davines Word Wide Hair Tour 2024 (ci-après désigné "WWHT 2024") pour montrer leur propre vision de "Beauté Durable".

Candidats – Conditions préliminaires pour la participation

Pour être admis au Casting, les Candidats doivent nécessairement remplir, sans aucune exception, les conditions suivantes :

1. être majeurs ;
2. être des coiffeurs utilisateurs des produits Davines ;
3. être disponibles, en cas de sélection, à se produire sur scène au cours de l'évènement WWHT 2024 ;
4. ne pas avoir prêté leur nom ou leur image à des campagnes publicitaires de produits et/ou de services concurrents de ceux offerts par l'Organisateur ;
5. ne pas être des employés de l'Organisateur ;
6. avoir une conduite irréprochable : c'est-à-dire n'avoir aucun comportement pouvant être jugé par l'Organisation, à sa seule discrétion exclusive, comme portant atteinte à son image, au décorum, à la moralité, à la droiture, ou susceptible d'être considéré, de quelque manière que ce soit, comme contraire aux normes impératives et/ou aux principes de bonnes mœurs.
7. autoriser l'Organisateur, dans les limites de temps et d'espace, et pour les finalités prévues dans l'Information sur la Vie privée, à utiliser les contenus reçus pour la participation ou présentés à l'occasion du WWHT 2024 (vidéos et photos), ainsi qu'à leur publication pour les finalités indiquées plus haut. Les Candidats ne pourront rien prétendre en termes de rétribution ou de droits pour ladite utilisation.

Publicité

Le Casting, ses modalités de déroulement et de participation, ainsi que le présent règlement, seront publiés sur le site www.davinesprofessional.com, par des posts sur les réseaux sociaux de Davines, des articles en ligne, ou par voie de presse ou de radio.

Comment poser votre candidature

Du 01/11/2022 au 01/04/2023, les candidats devront enregistrer leur candidature sur le site www.davinesprofessional.com comme indiqué ci-dessous :

- remplir les données personnelles obligatoires
- charger 9 photos et 1 vidéo dont les spécifications seront décrites au point "contenus".
- charger, entièrement rempli, le formulaire de demande de candidature présent sur le site
- donner l'autorisation là où elle est expressément demandée.

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes de toutes les données et de tous les contenus demandés et indiqués plus haut.

Contenus - Modalités de participation au Casting

Pour participer au casting, le ou la candidat(e) doit réaliser 9 photographies et 1 vidéo avec son dispositif (téléphone/tablette), ceci afin de bien montrer la procédure de réalisation d'une coiffure que le coiffeur devra exécuter à l'aide de produits Davines, lesquelles devront aussi souligner son expression artistique, sa créativité et son talent, en partageant sa vision de "Beauté Durable".

Conjointement au dépôt de leur candidature, les Candidats devront réaliser et envoyer les contenus suivants, en démonstration de la procédure utilisée pour la réalisation de la coiffure :

- 3 photographies avant (devant/derrière/côté) au format .jpg ;
- 3 photographies après (devant/derrière/côté) au format .jpg ;
- 3 photographies du processus (pas à pas), peu importe l'angle du cadrage des photos, mais qui devront être exhaustives quant à la démonstration de la technique utilisée pour obtenir le résultat (photos au format .jpg) ;
- 1 vidéo montrant à 360° le résultat final (durée maximum 1 mn au format mp4)

Les candidatures seront évaluées par l'Organisateur qui en vérifiera, à sa seule discrétion, le caractère adapté et adéquat à l'esprit du Casting. L'Organisateur se réserve d'éliminer les candidatures qui ne seraient pas en accord avec le Casting, peu explicites, peu claires, impossibles à évaluer, ou incomplètes, endommagées ou privées des contenus demandés pour la participation.

Nota bene :

- La candidature doit être envoyée dans la période indiquée au paragraphe durée et avant la date limite du 01/04/2023, ceci exclusivement via le site www.davinesprofessional.com. Toute autre forme d'envoi ou toute candidature présentée au-delà de la date limite indiquée ne sera pas prise en considération.
- Un(e) candidat(e) ne pourra présenter qu'une fois sa candidature.

Déroulement de la sélection

- **Sélection des participants pour la demi-finale**

Les candidatures seront évaluées par l'organisateur qui se réunira après le 01/04/2023, le Jury technique sélectionnera jusqu'à 100 candidats.

Les 100 candidats sélectionnés seront insérés dans un programme de formation en ligne qui se déroulera sur une période de six mois et avec quatre modules d'apprentissage. Pour chaque module, les candidats recevront préliminairement les détails de l'épreuve à compléter, des livres de travail numérique et des vidéos d'explication leur seront fournis, avec des masterclasses inspirateurs et de possibles rencontres avec des leaders du secteur.

Les candidats seront évalués par un Jury de qualité composé, en nombre impair, de techniciens de l'Organisateur.

Critères de sélection

Le Jury évaluera

- la coloration des cheveux qui déterminera 50% de l'évaluation
- l'harmonie et l'équilibre du look final qui influencera le choix à hauteur de 30%
- le résultat final (choix des produits, précision du travail, condition des cheveux après le service) qui influencera le choix dans la mesure du 20% restant.

Les candidats choisis et sélectionnés au titre de demi-finalistes recevront un e-mail avec toutes les indications pour être insérés dans le programme de formation. L'organisateur se réserve la faculté de sélectionner un nombre de candidats de réserve à utiliser pour compléter les classes de formation, ou de choisir un moindre nombre de candidats dans le cas où seraient parvenues des candidatures non en accord avec le thème proposé.

- Sélection des finalistes

En janvier 2024, un Jury technique se réunira en ligne et sélectionnera les 10 finalistes qui participeront à l'évènement WWHT 2024, qui seront choisis parmi les candidatures considérées comme demi-finalistes.

Les candidats seront évalués par un Jury de qualité composé, en nombre impair, de techniciens de l'Organisateur.

Critères de sélection

Le Jury évaluera

- la compétence et les résultats obtenus durant le cours de formation auquel ils auront participé ;
- la créativité d'une nouvelle coiffure

Ceci selon un score allant de 1 à 10.

Les 10 candidats finalistes sélectionnés recevront un e-mail avec toutes les indications pour participer au WWHT 2024, au cours duquel ils pourront se produire sur scène selon le programme de l'évènement pour promouvoir leur idée de "Beauté Durable". Le candidat pourra participer à l'évènement seulement après avoir donné son acceptation formelle sur le site et dans les délais indiqués dans la communication qu'il recevra. Si le candidat sélectionné ne devait pas confirmer sa propre présence, il sera remplacé par la première réserve disponible et ainsi de suite. La réserve contactée devra respecter les mêmes délais d'acceptation. L'organisateur se réserve la faculté de sélectionner un nombre de candidats de réserve à utiliser pour compléter le nombre de candidats utiles pour le show, ou d'en choisir un nombre inférieur,

voire même de ne choisir aucun candidat si le jury devait estimer que le parcours suivi n'a pas donné les résultats attendus par l'Organisateur.

La sélection aura lieu uniquement en ligne.

- Déroulement de l'évènement WWHT

Les 10 candidats finalistes, qui auront mené à terme la procédure d'acceptation, participeront à l'évènement international Davines Word Wide Hair Tour 2024 qui se tiendra aux alentours du mois d'avril 2024, le lieu et la date exacte de l'évènement seront communiqués publiquement au moment de leur définition.

Les candidats pourront se produire sur scène, sur la base du programme de l'évènement, pour permettre au jury et au public de décréter le vainqueur absolu du WWHT 2024.

Les Candidats finalistes sélectionnés s'engagent à :

- ne pas faire de publicité, et en général à ne pas effectuer d'activités, même indirectement, pour des entités concurrentes à l'Organisateur ;
- maintenir une attitude réservée et respectueuse.

Tout comportement de la part de Candidats que l'Organisation jugerait, à sa seule discrétion, comme susceptible de porter atteinte à son image, au décorum, à la moralité, à la droiture, ou susceptible d'être considéré, de quelque manière que ce soit, comme contraire aux normes impératives et/ou aux principes de bonnes mœurs, entraînera l'exclusion immédiate du Candidat du Casting, ou l'exclusion immédiate des finalistes à l'évènement prévu et la révocation à la participation, sans préjudice de toute action légale en la matière. L'utilisation des contenus recueillis par l'Organisateur au cours de l'évènement WWHT 2024 doit être entendue à titre gratuit et irrévocable et, toujours dans les limites de temps et d'espace et pour les finalités prévues dans l'Information sur la Vie privée.

Les Candidats ne pourront rien prétendre en termes de rétribution ou de droits pour ladite utilisation.

Visibilité

Les noms des finalistes seront communiqués sur les médias sociaux de l'Organisateur et publiés sur le site www.davinesprofessional.com, ainsi que sur les canaux de communication jugés nécessaires.

Caractéristiques des contenus demandés

- Les contenus doivent être originaux (non copiés ni repostés même partiellement), ne pas violer des droits de propriété intellectuelle, ni des droits d'image ou de la personnalité de tiers ;
- Ils ne doivent pas lésés la moralité publique ;
- Ils ne doivent présenter aucun élément offensant ou susceptible de causer de l'émotion ;
- Ils ne doivent contenir aucun élément outrageux, injurieux, dénigrant ou discriminatoire, par exemple, et sans caractère exhaustif, sur le plan de la race, de la religion, d'un handicap, de l'orientation sexuelle ou politique.
- Dans le cas où des tiers et/ou des enfants mineurs seraient présents sur les photographies et/ou sur la vidéo, le candidat déclare avoir reçu l'autorisation des personnes concernées ou du parent ayant l'autorité ou la responsabilité parentale, aux fins de leur participation au casting, et de la conséquente publication de l'image. Les éventuelles responsabilités liées à de fausses déclarations ou à des déclarations inexactes seront imputées au candidat, ainsi que toutes les conséquences pouvant dériver

de la publication des contenus envoyés ou de contenus couverts de droit d'auteur ou qui ne sont pas de la propriété du candidat.

Décharge de responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable, en aucun cas et à aucun titre, d'accidents de quelque nature que ce soit, imputables à des comportements, directs et/ou indirects, des Candidats ou de tierces personnes, durant le déroulement des différentes phases du Casting et/ou des événements prévus.

Le Candidat doit charger uniquement des photos ou des vidéos dont il est l'auteur, et garantit l'originalité, la propriété, le caractère inédit des contenus et des droits d'auteur du matériel qu'il a chargé.

Partant, chaque Candidat assume la pleine responsabilité des contenus (photos, vidéos et voix) publiés sur ses propres réseaux sociaux.

L'Organisateur ne pourra admettre des contenus (photos, vidéos et voix) non cohérents avec les finalités de l'initiative, ou reproduisant des marques ou des signes distinctifs de tierces parties, ou non conformes aux spécifications indiquées.

Par l'envoi de leur candidature, les Candidats déclarent avoir lu et compris le présent règlement, les conditions spécifiques et la responsabilité relative aux contenus envoyés.

Partant, le Candidat :

1. déclare avoir une conduite irréprochable : c'est-à-dire n'avoir jamais eu aucun comportement portant atteinte à l'image, au décorum, à la moralité, à la droiture de l'Organisateur, ou susceptibles d'être considérés, de quelque manière que ce soit, contraire aux normes impératives et/ou aux principes de bonnes mœurs
2. s'engage à décharger et libérer l'Organisateur de toute conséquence préjudiciable, frais légaux inclus, qui dériverait des contenus chargés ; il cède gratuitement et sans limite temporelle ou territoriale les droits patrimoniaux sur les photos, mini-vidéos et voix, avec la conséquence que l'Organisateur est le seul titulaire de tous les droits prévus par les réglementations sur le droit d'auteur ;

En vertu de la cession totale des droits sur les contenus à l'Organisateur (voix, matériel photographique et mini-vidéos), ce dernier pourra, en particulier :

1. publier sur ses réseaux sociaux et/ou sur tout autre canal qu'il jugerait opportun, procéder à la diffusion et toute autre utilisation même partielle des contenus, réaliser d'éventuelles extrapolations ou réélaborations, pour les finalités prévues par l'initiative;
2. utiliser économiquement lesdits contenus sous toute forme et de quelque manière que ce soit, dans les limites et pour les effets fixés par la loi, sans devoir reconnaître aucune rétribution, le Candidat renonçant d'ores et déjà à toute revendication présente et future;

Il est formellement convenu que l'utilisation des contenus de la part de l'Organisateur (en particulier, les photos et/ou la mini-vidéo) est entendue à titre gratuit et irrévocable et toujours dans les limites de temps et pour les finalités prévues dans l'Information sur la Vie privée.

Avertissement

L'Organisateur se réserve la faculté de vérifier les conditions de participation.

Si l'Organisateur devait constater le non-respect desdites conditions, il procédera à l'exclusion du Candidat de l'initiative (en phase de candidature et de sélection), ou du finaliste (une fois le choix effectué).

L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment, même partiellement, les modalités de participation à l'initiative, en le communiquant de manière adéquate, sans introduire de modifications plus défavorables et en préservant les droits déjà acquis par les participants.

L'Organisateur n'assume aucune responsabilité pour les inscriptions, les messages et/ou les e-mails perdus ou reçus en mode défectueux lors de leur transmission en ligne, parvenus au-delà du délai établi ou transmis avec des données non correctes.

De même, l'Organisateur n'assume aucune responsabilité en cas de problèmes d'accès, d'empêchement, de dysfonctionnement ou de difficulté portant sur les moyens techniques, tels que câbles, ordinateurs, ligne téléphonique, électronique, logiciels et matériel hardware, transmission et connexion, connexion Internet, susceptibles d'empêcher tout utilisateur de participer à l'initiative.

Les Candidats sélectionnés ne pourront demander une contrepartie économique pour l'utilisation des contenus de la part de l'Organisateur. L'inscription à l'initiative implique l'acceptation de la part du Candidat du présent document relatif aux termes et conditions de transparence, ceci dans toutes ses parties et sans aucune réserve.

Décharge

Aux fins de l'acceptation officielle du rôle de finaliste, les candidats sélectionnés devront signer une décharge, dans le respect des modalités et des délais indiqués par l'Organisateur.

Information sur le traitement des données personnelles

Au sens des articles 12, 13, 14 et suivants du Règlement UE 2016/679 – R.G.P.D. Règlement général sur la protection des données, l'Intéressé(e) déclare que Davines S.p.A. vous a informé que vos données personnelles, y compris vos photos/images fournies dans le cadre de l'autorisation donnée avec le Formulaire d'Acceptation (ci-après désignées "données personnelles") seront traitées par Davines S.p.A., ceci afin d'exercer les droits indiqués dans le présent Formulaire d'Acceptation. L'apport des données personnelles pour lesdites finalités est obligatoire et tout éventuel refus entraînera l'impossibilité de mettre à exécution les dispositions prévues dans le Formulaire d'Acceptation rempli et accepté. Les données personnelles pourront être communiquées à des tiers chargés par Davines S.p.A. qui agiront en qualité de Sous-traitants (nommés) ou autorisés au traitement. Le traitement est effectué moyennant la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la consultation et la conservation des données dans des archives spécifiques protégées par d'adéquates mesures de sécurité. Les opérations peuvent être effectuées avec ou sans l'utilisation de moyens électroniques ou automatisés. Les données personnelles pourront être communiquées à des entités désignées (même en qualité de Sous-traitants, art. 28) au niveau tant national qu'international, ceci en adoptant d'opportunes mesures de sécurité et organisationnelles.

L'Intéressé(e) est informé(e) d'avoir le droit, à tout moment, d'obtenir la confirmation de l'existence ou non de données personnelles le(la) concernant, d'en connaître le contenu et l'origine, d'en vérifier l'exactitude ou d'en demander l'intégration, la mise à jour ou la rectification, de demander le nom et les coordonnées du responsable du traitement et des entités auxquelles ses données peuvent être communiquées (articles 12, 13, 14 et suivants du Règlement UE 2016/679 - RGPD Règlement général sur la protection des données). Au sens du règlement susmentionné en matière de protection des données personnelles, l'Intéressé(e) est informé(e) d'avoir le droit de demander l'effacement, la transformation sous forme anonyme ou le blocage des données traitées en violation de la loi, et de pouvoir toujours s'opposer, pour des motifs légitimes, à leur traitement.

Le responsable du traitement est Davines S.p.A., dont le siège légal est sis Via Don Angelo Calzolari 55/A, Parma (PR). Contact : info@davines.it ou numéro de téléphone +39 0521 965611.

Au sens de l'article 13 et suivants du RGPD, après avoir lu l'Information, et pleinement informé(e) de ses droits, l'Intéressé(e) autorise le traitement de ses données personnelles, ceci en cochant la case d'acceptation, aux fins et pour les finalités liées au déroulement des activités prévues dans les Conditions d'Autorisation à l'Utilisation des Contenus.

Termes d'autorisation à l'utilisation des Contenus (les "Termes d'autorisation")

Davines S.p.A. ("Davines"), dont le siège est sis en Italie, à Parme au 55/A Via Don Angelo Calzolari, souhaite utiliser vos photos/vidéos (le "Contenu") pour gérer le concours Talent Green House et pour le développement et la promotion de la marque Davines et des produits Davines, et vous demande de l'y autoriser.

Pour donner votre autorisation, vous devez remplir le "Formulaire d'identification" ci-dessous et cocher la case "J'ai lu et j'accepte *les Termes d'autorisation à l'utilisation des contenus*", ceci après avoir lu soigneusement ce document.

En donnant votre autorisation :

- 1) Vous déclarez et garanzissez d'être majeur(e) (être âgé(e) d'au moins 18 ans) et d'être le propriétaire de tous les droits - y compris, à titre d'exemple, des copyrights, droits liés et droits d'image - du Contenu, ou d'avoir obtenu toutes les autorisations et les licences des tierces parties pertinentes.
- 2) Vous déclarez et garanzissez qu'aucun droit de tiers ou autre obstacle, juridique ou réel, ne vous empêche d'accepter les présents Termes d'autorisation.
- 3) L'utilisateur déclare et garantit que la personne prise sur les photos ou la vidéo à charger (le "Modèle") a lu, compris et rempli le [Formulaire d'acceptation et d'autorisation du modèle*] et a librement accepté les Termes d'acceptation et d'autorisation du modèle y prévus.
- 4) Vous autorisez Davines, de manière irrévocable, inconditionnelle et perpétuelle, à utiliser, reproduire, publier, distribuer, représenter, diffuser, modifier, traduire vos Contenus, en tout ou en partie, sous toute forme et de quelque manière que ce soit, pour chaque activité que Davines retiendra appropriée pour le développement et la promotion de la marque Davines et des produits Davines. À titre d'exemple, ces activités peuvent inclure du marketing numérique et/ou de la publicité sur les pages web, les newsletters ou les réseaux sociaux de Davines ou de tiers (y compris par exemple reposting, regramming, repartage, etc.). L'utilisateur comprend qu'aucune limitation ne s'applique auxdites utilisations relativement à la durée, au territoire ou aux supports.
- 5) L'utilisateur déclare et garantit que l'autorisation indiquée plus haut est en exclusivité. Cela signifie que vous ne pouvez pas autoriser ni permettre à des tiers, susceptibles d'être considérés en concurrence avec Davines, d'utiliser vos Contenus.
- 6) Vous reconnaissez et acceptez que l'autorisation visée plus haut ne représente aucun engagement de la part de Davines d'utiliser vos Contenus. Il est entendu que Davines pourra choisir librement, et à sa seule discrétion, d'utiliser ou non les Contenus de l'utilisateur.
- 7) Vous reconnaissez et acceptez que lesdites utilisations par Davines décrites plus haut, soient exemptes de royalties et que vous ne recevrez aucune rétribution monétaire directe ou indirecte.
- 8) Vous reconnaissez et acceptez qu'en ce qui concerne les utilisations décrites plus haut, Davines vous donnera crédit de votre qualité de propriétaire et/ou de fournisseur du Contenu, ce qui pourrait augmenter l'exposition ou la visibilité de votre Contenu, de votre travail et de votre image dans le cercle des utilisateurs et des followers de la marque Davines et des produits Davines. En particulier, l'utilisateur reconnaît et comprend que cette plus grande exposition ou visibilité représente un élément précieux à

prendre en bonne considération pour l'autorisation accordée à Davines dans le présent document pour les utilisations du Contenu comme indiqué plus haut.

- 9) L'utilisateur reconnaît et accepte que, malgré les présents Termes d'autorisation, l'utilisateur et Davines resteront deux parties indépendantes sous tous les aspects, et que les présents Termes d'autorisation n'impliqueront aucunement la création de relations d'emploi, d'agence, de partenariat, de joint-venture ou de tout type de collaboration, explicite ou implicite.
- 10) L'utilisateur reconnaît et accepte que les présentes Conditions d'Autorisation seront disciplinées par la loi italienne et que tout litige qui pourrait survenir sur lesdites conditions sera soumis exclusivement à la juridiction du Tribunal de Milan (Italie).

Pour toute éventuelle question sur les présents Termes d'autorisation, n'hésitez pas à contacter Davines à l'adresse sdint@davines.it.

Si le contenu des présents Termes d'autorisation vous est parfaitement clair et que vous n'avez aucune question à poser, cliquez et remplissez le "Formulaire d'identification", puis sélectionnez la case "*J'ai lu et j'accepte les présents Termes d'autorisation à l'utilisation des contenus*". Après avoir complété le processus, vous recevrez une copie des Termes d'autorisation, à l'e-mail que vous avez fourni dans le Formulaire d'identification, copie que vous pourrez conserver pour votre information.

Crise sanitaire de la Covid-19 La société organisatrice se réserve de suspendre, modifier ou, en dernière analyse, d'annuler la présente activité si la situation sanitaire devait le rendre nécessaire.

L'INSCRIPTION AU CASTING EST SUBORDONNÉE À L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT QUI SERA CONSIDÉRÉ COMME LU ET ACCEPTÉ DE PAR VOTRE INSCRIPTION.

- Il n'est aucunement demandé d'effectuer l'achat de produits et/ou de services de l'Organisateur.
- Les finalistes sont sélectionnés après évaluation de la part d'un Jury.